Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 27 (1889)

Heft: 25

Artikel: Rajeunissement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

susdites sont priées de ne pas se présenter.»

C'est exactement comme les personnes qui cherchent des logements:

« Un monsieur cherche un logement garni dans tel quartier; il lui faut deux chambres, l'une sur le devant, l'autre sur le derrière, communiquant ensemble, mais ayant des entrées séparées, au premier; escalier commode et éclairé le soir, maison ouverte jusqu'à onze heures de la nuit, doubles portes et doubles fenêtres, etc. L'ameublement doit être propre; au moins six chaises et un canapé dans chaque chambre, bibliothèque, etc., etc. Les propriétaires seraient tenus de préparer le café du locataire pour 7 1/2 heures du matin, de lui faire une soupe tous les soirs, à 7 heures, etc., etc. »

La feuille d'annonces offre un moyen excellent pour se donner des rendezvous. On s'écrira des billets doux :

« Je t'attends ce soir, à huit heures précises, au lieu que tu sais. Ne me fais pas attendre. »

Ou bien:

« Je ne puis te dire que ces mots : Je t'aime, et t'aimerai toujours »

Ou bien:

« Adieu, je pars, je vais traverser les mers lointaines; mais ton image sera toujours l'étoile qui me guidera à travers les écueils. »

Quelquefois, ces communications sont en vers; alors elles atteignent le plus haut degré du sublime romanesque. Mais la feuille est indifférente au bien et au mal. Elle reçoit les méchancetés comme les choses agréables, les injures comme les douceurs. Plus d'un emprunte ses colonnes pour faire des traits à ses voisins ou les insulter sous le voile de l'anonyme.

RAJEUNISSEMENT

Si l'on pouvait rajeunir! Qui de nous, en avançant dans la vie, n'a poussé ce cri? Et surtout quelle joie si à la jeunesse qui vous reviendrait, on pouvait unir l'expérience que les ans vous ont donnée!

De tout temps, l'homme a formé ce rève. Et on en trouve des traces dans l'antiquité la plus reculée. L'écrivain grec Pausanias signalait l'existence d'une fontaine située, disait-il, non loin de Nauplie et dans laquelle Junon avait l'habitude de venir se baigner, afin de paraître toujours jeune et belle à Jupiter; toutefois, si nous en jugeons par les nombreuses infidélités que les récits mythologiques mettent à l'actif du souverain des dieux, il faut croire, que les eaux de cette fontaine n'avaient qu'une vertu bien douteuse.

Mais on voit que la Fontaine de Jouvence — c'est-à-dire de jeunesse — était déjà inventée, et qu'aux âges les plus

éloignés la croyance populaire ne se refusait pas à admettre qu'il existait une onde dans laquelle il suffisait de se tremper pour reprendre les forces de l'adolescence.

Au Moyen-Age, dans les romans de chevalerie, on retrouve fréquemment la description de cette source merveilleuse. Il est dit « qu'elle venait du Nil et avait une telle vertu que si un homme malade en buvait, il était aussitôt guéri, que s'il était vieux et décrépit, il revenait à l'âge de trente ans, et qu'une vieille femme redevenait aussi fraîche qu'une vierge ». Et, plus tard, de graves écrivains affirmaient que la Fontaine de Jouvence existait dans l'Inde, oubliant qu'Alexandre-le-Grand, qui croyait aussi à cette source, l'avait vainement cherchée pendant son expédition.

La croyance à la Fontaine de Jouvence était entrée si profondément dans les esprits que, lors de la découverte de l'Amérique, on allait partout répétant qu'elle devait se trouver assurément dans la contrée nouvelle. Et on en faisait la description, s'il vous plait! On disait que son eau coulait sur un sol étincelant d'or et de pierreries et communiquait une jeunesse perpétuelle à celui qui avait la bonne fortune d'y pouvoir tremper ses lèvres.

C'est en cherchant cette source qu'un navigateur espagnol découvrit la Floride.

Mais, hélas! on sait aujourd'hui que la Fontaine de Jouvence n'a jamais été qu'une création chimérique. Et les jolies femmes en ont fait leur deuil! Aussi longtemps qu'elles le peuvent, elles ont recours aux moyens artificiels que l'on a imaginés pour entretenir la beauté, — et puis vient l'heure où l'on n'essaie plus d'effacer les rides, de teindre ou d'arracher les cheveux blancs, de cambrer la taille qui se ploie à l'aide de corsets plus ou moins tyranniques: puisqu'il faut vieillir, on en prend son parti!

Mais quelle nouvelle nous est apportée tout-à-coup! On aurait trouvé l'art de ne pas vieillir, — ou, du moins, de ne pas vieillir trop vite! La chose serait certaine, prouvée, démontrée!...

C'est M. Brown-Sequard, qui aurait trouvé le secret du rajeunissement. M. Brown-Sequard est l'un des maîtres les plus écoutés de l'Académie de médecine, l'un des membres les plus vénérés de l'Institut, élève et successeur de l'illustre Claude Bernard.

C'est à la dernière séance de la Société de Biologie qu'il a fait part de sa découverte relative au rajeunissement.

« Messieurs, a-t-il dit d'une voix ferme et lente, je crois désormais que la question du rajeunissement de l'existence peut être étudiée et résolue à l'aide des données actuelles de la science ».

Surprise de l'auditoire. On se regarde. Est-ce que M. Brown-Sequard parle sérieusement?

Mais le savant continue, racontant avec de longs détails les expériences auquelles il s'est livré. Il avait remarqué depuis longtemps que la transfusion du sang était incapable de redonner à un organisme affaibli les forces qu'il avait perdues: l'opération nécessaire pour introduire un sang nouveau dans les veines d'un malade, la difficulté de trouver un transfuseur convenable, les décompositions rapides qui se produisaient dans les différents éléments du liquide détournaient les médecins de cette voie.

D'ailleurs, le sang n'est en somme qu'un merveilleux moyen de transport pour les éléments nouveaux qui arrivent et pour les cellules anciennes qui s'en vont: c'est lui qui distribue l'oxygène, c'est-à-dire la vie, aux organes; mais ce sont ces derniers qui sont les dépositaires et les transformateurs de forces.

On pouvait donc se demander si, en injectant à un homme âgé ou affaibli les cellules vivantes d'un être jeune et vigoureux, cet homme ne vibrerait pas à l'unisson de ce « renouveau » qui pénétrait dans son intimité, chassant les résidus d'une nutrition pervertie et réadaptant l'économie à l'utilisation de la chaleur, de l'électricité, de la lumière, facteurs principaux de la vie.

C'est ce que M. Brown-Sequard avait exprimé, il y a plus de vingt ans, dans une leçon qu'il professait à la Faculté de Médecine de Paris.

Depuis cette époque, il s'est livré à de longues et minutieuses expériences sur les animaux âgés. Enfin, le 15 mai dernier, jugeant sa méthode suffisamment concluante, mais ne voulant pas exposer un homme aux conséquences peut-être mortelles qu'entrainerait une erreur, il s'est choisi lui-même comme premier sujet de son expérience.

M. Brown-Sequard est âgé de soixantedouze ans; ajoutons qu'il était fatigué depuis longtemps, qu'il était très courbé, qu'il ne pouvait prendre qu'une part peu active aux travaux des assemblées scientifiques.

Or, ses auditeurs de la Société de Biologie remarquèrent parfaitement que le savant professeur semblait avoir repris des forces et qu'il parlait sans paraître éprouver la moindre fatigue.

Il disait donc vrai: l'expérience qu'il avait tentée sur lui avait réussi.

M. Brown-Sequard a pris des parcelles de certains organes spéciaux sur des animaux vivants, sur des petits cochons d'Inde, — par exemple des cobayes, — ou sur des chiens « très jeunes » autant que possible (car la jeunesse est une qualité à peu près indispensable dans sa méthode): il a trituré, dans un mortier, ces parcelles encore palpitantes; il a étendu le tout d'eau distillée, puis il a filtré; il a ensuite purifié et clarifié le liquide ainsi obtenu et il l'a injecté sous sa peau avec une seringue, à la façon de la morphine et à la dose d'un centimètre cube par injection.

Rien de plus.

Or, à partir du lendemain du jour où il s'était fait deux injections, M. Brown-Sequard s'est senti tout transformé. Jusqu'alors une demi-heure de travail debout, dans son laboratoire, l'épuisait; et le voici qui, toujours debout, étudie pendant plus de trois heures sans éprouver la moindre fatigue et sans prendre le plus léger repos.

Soudain, son appétit est plus grand, son sommeil plus réparateur et plus calme; son estomac a repris toutes ses fonctions, son travail intellectuel est devenu d'une facilité remarquable et d'une lucidité parfaite, sa force dynamométrique s'est accrue de 7 kilos.

Un professeur qui a assisté à la séance de biologie, trace de lui le portrait suivant:

« Peu à peu, tandis que le geste s'anime, la parole du vénéré savant devient plus ferme et plus nette, son visage ridé reprend toute son énergie longtemps disparue, et sous d'épais sourcils blancs son regard profond retrouve les éclats vigoureux des années d'autrefois. »

L'auditoire pouvait-il faire autrement que d'être vaincu?

En terminant, M. Brown-Sequard a déclaré que les effets ressentis par ces injections équivalaient à un rajeunissement de dix années.

Un tonnerre d'applaudissements a couvert ses paroles.

Maintenant, attendons-nous à de graves discussions entre docteurs. Bien entendu, la découverte de M. Brown-Sequard aura ses partisans et ses adversaires. Souhaitons que ces derniers aient tort! Et puisse la théorie du rajeunissement n'être pas un rêve, un leurre, un mensonge! (Petit Parisien).

Impressions à 300 mètres.

Il y a, paraît-il, au sommet de la tour Eiffel, un registre où le public ascensionniste est admis à consigner ses impressions. Si l'éminent ingénieur a voulu se ménager le plaisir de mesurer ainsi la bêtise de ses contemporains, il lui sera facile de constater qu'elle dépasse de beaucoup l'altitude atteinte par son chef-d'œuvre métallique. C'est inouï ce que les efforts d'imagination qui se font làhaut pour y laisser quelques lignes suivies de sa signature, produisent de niaiseries et de stupidités. Hélas! l'homme n'est guère plus spirituel à 300 mètres qu'au ras du sol.

Quant à M. Eiffel, qui a inauguré le registre en question le 15 mai dernier, jour où son œuvre a été livrée au public, il s'est contenté d'y inscrire ces deux syllabes, grosses de satisfaction: Enfin! C'est laconique, et cela en dit long, pourtant. Dans un seul mot, l'audacieux ingénieur a marqué tous ses soucis, toutes ses inquiétudes, tous ses déboires, largement compensés, du reste, à l'heure qu'il est.

~~&

Nous recevons la lettre suivante, que nous croyons devoir publier à titre de renseignement pour ceux de nos compatriotes qui se rendent à l'Exposition universelle:

> Paris, le 17 juin 1889. Monsieur le Rédacteur,

Le Conteur du 15 juin rapporte la conversation de deux gymnastes qui se plaignent des cafés de Paris, qui n'ont pas seulement un litre de vin du canton de Vaud. S'ils avaient lu attentivement les annonces de la Revue ou de la Gazette, ils auraient été mieux renseignés et auraient pu venir se rafraîchir chez moi avec du nouveau de Grandvaux. Aussi, je vous prie de leur remettre la carte de mes vins pour le cas où ils viendraient inviter M. et M^{mo} Carnot pour l'Abbaye des Vignerons.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.

J. GILLIÈRON, restaurateur, 14, rue Richer.

Voici la carte des vins de M. Gillièron :

	La be	outeille
Grandvaux 1888 I	r. 1	25
» 1887	» 1	50
Villeneuve	» 2	_
La Côte (Féchy)	» 2	
Désaley (Clos des Abbayes)	» 2	50
Epesses (Clos Calamin)	» 2	50
Yvorne	» 2	50
(Closdu Rocher)	» 3	50
Cortaillod mousseux	» 5	

Législation comparée au sujet des pochards.

Nos lois sur la police des établissements destinés à la vente et à la consommation des boissons, ne s'appliquent guère, en ce qui concerne l'ivresse, que lorsqu'il y a tapage nocturne, coups, rébellion et autres scandales publics. Elles gagneraient certainement à être modifiées dans le sens de plusieurs législations étrangères.

En Danemark, par exemple, la police est paternelle à l'endroit des citoyens qui, ayant bu plus que de raison, donnent dans la rue des preuves de leur intempérance; elle les reconduit chez eux, les couche, et se retire discrètement pour se transporter ensuite chez le débitant qui a servi le dernier verre et qui est invité à payer la note des frais.

Aux Etats-Unis, un texte de loi rend responsables des accidents dont les buveurs sont victimes, en dépit de la divinité qui les protège, les personnes qui ont contribué à les mettre en état d'ébriété.

Un cabaretier de New-York vient

d'apprendre à ses dépens que cet article de loi n'est pas du tout lettre morte.

Un de ses clients s'étant enivré dans son établissement et se trouvant de ceux qui ont l'alcool triste, se jeta à l'eau. La veuve a réclamé et obtenu des dommages-intérêts devant le tribunal.

Un point de courtoisie réglé militairement.

Une grosse question a été traitée en France, ces jours-ci, par le commandant du 18^{me} corps d'armée. Il ne s'agissait point cependant de la défense du territoire ni même de modifications apportées aux manœuvres. Il a statué sur un point de courtoisie à régler. La matière était tout à fait délicate.

Voici donc, d'après Le XIXe Siècle, le problème d'étiquette qui a été résolu:

« Comment un officier, en tenue, doit-il saluer une femme, — dans le cas, il va sans dire, où il est hors de service, où il n'est qu'un passant comme un autre? Se doit-il découvrir, ou se peut-il contenter de porter la main à son front, en dessinant le salut militaire?

Il est bien entendu que, s'il est en service de campagne ou de parade, la chose n'est point douteuse. Si, par exemple, il rencontre une femme à laquelle il doit témoigner son respect, alors qu'il se rend au quartier, pour une revue, coiffé du casque ou du schako à plumes, il est certain que le salut militaire est le seul admissible. Sous les armes, on ne se découvre point, même devant un enterrement, même (comme à l'époque où l'on rendait là les honneurs) à l'église. On n'est plus un particulier, on est un soldat. La première chose qu'on enseigne aux recrues, au régiment, c'est que s'ils ont, par hasard, à se présenter chez leur officier, ils doivent attendre sa permission avant de se décoiffer. En cette occasion, il n'y a donc point de litige possible.

Mais nous supposons l'officier dans la rue, libre pour le moment de tout devoir militaire. Il croise en chemin une dame. Que faire? Lui adresserat-il le salut qu'il adresserait à son colonel, le salut réglementaire, ou agirat-il comme s'il était coiffé d'un chapeau, en faisant décrire un large arc de cercle à son képi galonné?

Le commandant du 18° corps vient de se décider pour la première de ces alternatives, et il a donné des ordres catégoriques pour que l'officier, en toute circonstance, se bornât, envers qui que ce soit, au salut militaire. Dans les limites de son commandement, la